

agef
NUITS-SAINT-GEORGES

Accueil de travailleurs
en situation de
handicap (ESAT)
www.agef21.com

agef du Pays de Brive
Accueil de personnes
handicapées (MAS)
www.agef-paysdebrive.com



«Des vacances comme les
autres, parmi les autres.»

VSA
CORRÈZE

Village Vacances
Accessibilité totale,
Répétitions Familiales, Aidants,
Groupes
www.vsa-corrèze.com

afeh Association des Familles
d'Enfants Handicapés
de La Poste et Orange
Accompagnement, solidarité,
fraternité, séjours vacances adaptés.
www.afeh.net

Association des Familles d'Enfants
Handicapés de La Poste et Orange

8, rue Brillat Savarin - 75013 PARIS

Tél : 01 58 10 15 00

Fax : 01 58 10 01 10

Courriel : contact@afeh.net

Site internet : www.afeh.net

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 17h00



TÉMOIGNAGES

JEAN-JACQUES

Dans les années 1974 – 75 – 76, j'ai été animateur en centre de vacances organisé par l'AFEH pour les enfants handicapés. J'ai découvert ces enfants différents et les difficultés auxquelles leurs familles étaient confrontées. Ayant eu moi-même une enfance rude, je suis très sensible à la souffrance des autres. C'est pour cela que j'ai besoin d'aider les autres. Depuis 46 ans je donne donc chaque année une somme d'argent à l'AFEH. C'est ma façon à moi de contribuer à la poursuite des actions de l'AFEH dans l'intérêt des enfants. Aujourd'hui, j'ai 76 ans et suis célibataire sans enfant. Je réfléchis à une possibilité de legs.

Parce qu'un legs, une donation ou une assurance-vie représente parfois la transmission d'une vie, l'AFEH vous garantit une gestion financière rigoureuse, transparente ainsi que le respect de vos volontés. Nos comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes.

Pour connaître l'ensemble des possibilités de dons en fonction de votre situation personnelle, prenez rendez-vous avec votre notaire.

Puis prenez contact avec l'AFEH :



contact@afeh.net



01 58 10 15 00



www.afeh.net

Plus de 50 ans d'histoire

1969 : création de l'AFEH : association des familles d'enfants handicapés des PTT fondée par Roger DAUMARÈS

1972 : organisation du premier centre de vacances pour enfants handicapés de 6 à 18 ans

1978 : ouverture du CAT (centre d'aide par le travail) de Nuits-St-Georges accueillant 80 adultes en capacité de travailler

1990 : ouverture de la MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) de Varetz en Corrèze accueillant 44 polyhandicapés

agef
NUITS-SAINT-GEORGES

agef du Pays de Brive

2007 : obtention de l'agrément vacances adaptées

2013 : ouverture du village vacances accompagnées à Allasac en Corrèze adapté à tout type de handicap

VSA
CORRÈZE

afeh

Association des Familles
d'Enfants Handicapés
de La Poste et Orange



Transmettre une chance de vie meilleure !

FONDS DE DOTATION DE L'AFEH
Legs - Donations - Assurances-vie



ALLER PLUS LOIN AVEC VOUS

Depuis la création de l'AFEH en 1969, que de chemin parcouru pour améliorer la vie des enfants, adolescents ou adultes en situation de handicap et de leurs familles.

Depuis plus de 50 ans, nous oeuvrons pour que la personne handicapée ait droit au respect et à la dignité. Nous revendiquons donc un accès à la santé, à la scolarisation, à l'emploi, aux vacances, à la citoyenneté pour la personne handicapée.

Pour répondre aux besoins de nos 3 000 familles adhérentes, nous nous appuyons sur la richesse de notre réseau de bénévoles présents partout en France et sur des experts. Nous adaptions et faisons évoluer nos offres de prestations pour accompagner le parcours de vie des familles et de leur enfant en situation de handicap.

Pour poursuivre nos actions de solidarité et aller plus loin, nous avons besoin de votre aide. Vous pouvez nous aider en transmettant tout ou partie de votre patrimoine. Ce legs ou cette donation sera utilisé au mieux dans l'intérêt des enfants en situation de handicap et de leurs familles.

Par avance je vous remercie pour votre précieux soutien.

Gérard Testud

Président de l'AFEH



Pourquoi donner ?

Pour soutenir une association et lui permettre d'élargir son champ d'actions. En transmettant tout ou partie de vos biens, vous contribuez à la poursuite de nos actions d'entraide et de solidarité.

Nos actions



Rompre l'isolement

Organisation d'échanges ou de temps de loisirs entre familles grâce à notre réseau de 500 bénévoles répartis sur toute la France.



Informier sur les droits

Prestations sociales, allocations, inclusion scolaire, accès à la santé, à l'emploi, à la citoyenneté...



Épauler et soutenir les familles

- Assistance administrative auprès des organismes du handicap : MDPH, juge des tutelles....
- Aide financière ponctuelle
- Services d'aide à domicile (CESU)



Conseiller pour assurer l'avenir de l'enfant handicapé

L'AFEH a signé une convention avec « Fragilis », organisme regroupant une avocate, un gestionnaire en patrimoine, un notaire, tous trois spécialisés dans le domaine du handicap.



Permettre le repos et la détente

- Séjours de répit en famille organisés à Allasac en Corrèze dans le village vacances de l'AFEH
- Séjours en centres de vacances AFEH pour enfants, adolescents ou adultes de 6 à 60 ans.
- Aide financière pour autres séjours de vacances



TÉMOIGNAGES

FAMILLE ZOUBIR, DANS LE NORD

Grâce à l'aide de l'AFEH, nous avons pu partir en vacances et passer de bons moments en famille, faire des sorties aux restaurants, des activités en oubliant notre quotidien très difficile du fait du handicap de nos enfants.

Ces vacances nous ont permis de faire le plein d'énergie et d'avoir un répit à notre quotidien après cette année 2020 particulière.

Nous tenions à remercier l'AFEH pour son précieux soutien.

MONIQUE PERRIN, DANS L'AIN

La MDPH a financé en grande partie le fauteuil roulant électrique de ma fille qui était à changer. Mais j'avais un reste à charge de 6400€.

J'ai contacté l'AFEH pour savoir si elle pouvait m'aider. Annie m'a conseillée de déposer un dossier par l'intermédiaire de l'Assistante Sociale de la Poste en me précisant les justificatifs à fournir.

Quelques semaines plus tard j'ai reçu un chèque de l'AFEH nationale. Et j'ai été contacté par le Président de la section locale départementale qui m'a annoncé qu'il m'accordait aussi une aide complémentaire.

Je suis vraiment reconnaissante à tous pour ces aides.

DANIEL CHAZOT, DANS LE PUY-DE-DÔME

J'ai adressé un courrier à l'AFEH contenant des questions relatives à notre succession avec un enfant handicapé. J'ai reçu une réponse très argumentée.

Certains éléments concernant les réversions m'ont ensuite été expliqués par téléphone par Céline de l'AFEH. Elle m'a apporté des réponses précises et je tiens à la remercier.

Le service rendu par l'AFEH est de qualité.

Maintenant je suis rassuré.

3 moyens d'exprimer votre GÉNÉROSITÉ



Le legs

Le legs est une disposition vous permettant de léguer tout ou partie de votre patrimoine grâce à un testament. Vous pouvez choisir de l'écrire vous-même (testament olographe) ou le dicter à un notaire (testament authentique). La succession n'est effective qu'après le décès du testateur.

La donation

La donation est un acte signé devant notaire grâce auquel vous donnez de votre vivant une partie de vos biens. Faire une donation est simple. Il suffit d'informer l'AFEH de votre souhait et de fixer avec elle un rendez-vous chez votre notaire pour signer l'acte de donation.

Conseil : du fait de la variété des situations et parfois de leur complexité, il est préférable de demander conseil à votre notaire avant toute décision.

L'assurance-vie

L'assurance-vie est un contrat souscrit auprès d'une banque ou d'une compagnie d'assurance permettant de vous constituer une épargne à votre rythme dans un cadre fiscal avantageux. Selon votre choix, l'AFEH pourra en bénéficier de votre vivant ou après votre décès.

